

AXESS demande aux pouvoirs publics des engagements fermes sur les financements de la CCUE

Paris, le 13 mars 2024 - AXESS conteste vivement la décision de la Ministre, Catherine Vautrin, de ne pas agréer la recommandation patronale présentée le 29 janvier dernier.

Comment ne pas être en colère quand les pouvoirs publics font ainsi le choix de priver 95 % des salariés du privé non lucratif de revalorisations sur 2023 alors que les difficultés s'aggravent, que le contexte inflationniste perdure, que Bercy annonce des centaines de millions de coupes budgétaires dans le secteur, etc. ?

Le Gouvernement, en accentuant une fois de plus l'inégalité de traitement avec la fonction publique, porte un coup supplémentaire à l'attractivité de nos métiers et refuse de reconnaître l'engagement des professionnels associatifs auprès des plus vulnérables.

Les pouvoirs publics veulent mettre un coup d'accélérateur aux négociations de la CCUE, nous imposent un calendrier contraint. Dont acte.

Les déclarations de la Ministre dans son communiqué engagent le Gouvernement, tout autant que les partenaires sociaux. Elle souhaite un accord bas salaires d'ici juin « *pouvant prendre en compte la situation des personnels non bénéficiaires de la prime « Ségur* » ».

Avant tout, **nous réclamons des clarifications quant aux enveloppes allouées et un engagement ferme sur les financements**. Il nous faut des réponses pour avancer sereinement et efficacement. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour précis quant à notre projet de chiffrage de la CCUE, ni sur notre demande d'intégrer le comité des financeurs. Seul moyen pour que tous les financeurs soient au fait des difficultés rencontrées et des limites du système actuel.

Pour répondre à la crise que connaît le secteur, nous n'avons pas d'autre choix, pouvoirs publics, confédération employeurs, organisations syndicales, que de prendre collectivement nos responsabilités et de donner une nouvelle impulsion au dialogue social, en vue d'aboutir le plus rapidement possible à la création d'une CCUE ambitieuse, seule à même de répondre de manière pérenne à la problématique de l'attractivité des métiers.

Nous allons continuer le combat, un combat que nous sommes fiers de mener car son issue sera synonyme d'une reconnaissance pérenne des professionnels qui contribuent, chaque jour, à maintenir la cohésion sociale dans notre pays. Nous y sommes presque.

A nous tous de donner vie et corps à la CCUE pour une évolution historique du secteur.

Contact presse

FEHAP - Maryse de Wever - Tél : 06 77 20 93 81 - maryse.dewever@fehapa.fr



AXESS est la Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif, qui regroupe deux organisations la FEHAP et Nexem. Ensemble, ces organisations portent une ambition commune dans la structuration et la promotion du secteur auprès des pouvoirs publics et des instances nationales et paritaires du secteur. La Confédération doit permettre à ses composantes de promouvoir le modèle non lucratif, qui concilie responsabilité économique et poursuite de l'intérêt général et l'inscrire tant dans les débats médiatiques que dans les politiques publiques.